



Gelos, le 16 mars 2020

Gisèle JANVIER, Provisure



**Objet : Dispositifs d'accompagnement pour assurer une continuité pédagogique pendant la période d'éloignement des élèves de l'établissement.**

Madame, Monsieur,

Lors de son allocution aux français le 12 mars 2020, le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre, dans le contexte de l'épidémie COVID 19. Les élèves vont poursuivre leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs, et en s'appuyant sur les outils nationaux, ainsi que ceux délivrés dans notre académie.

La mesure d'éloignement vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue évidemment pas le début d'une nouvelle période de vacances scolaires.

Votre enfant va en effet bénéficier pendant la période d'éloignement de l'établissement d'une continuité pédagogique. **Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles, en gardant les objectifs d'une année scolaire ordinaire.**

Pour votre enfant, la continuité pédagogique se fera **exclusivement par l'application PRONOTE** (vos codes et celui de votre enfant vous ont été communiqués en début d'année). **Ne pas utiliser le Lycée connecté.**

**Comme d'habitude les cours et les devoirs, complétés pour certains par des fichiers, vont être déposés sur le cahier de texte de Pronote. Les devoirs et contrôles demandés par les enseignants devront être transmis sur leur boîte mail respective (réf liste des mails jointe) Dans ce moment sans précédent que nous traversons, ce suivi pédagogique est essentiel. A charge pour vous de vérifier l'implication de votre enfant dans ce schéma scolaire, afin que sa scolarité ne soit pas trop impactée.**

Pour les élèves ne disposant pas d'un accès à Internet, des documents, activités ou travaux à réaliser, pourraient être transmis sur son téléphone portable via la 4G.

En cas de problème de transmission avéré, ou pour toute autre question vous pourrez contacter par mail le professeur principal de votre enfant, ainsi que l'équipe de direction sur les boîtes mail suivantes :

- Provisure : gisele.janvier@ac-bordeaux.fr
- Provisure-Adjointe : muriel.guasch-puig@ac-bordeaux.fr
- DDFPT : eric.sartor@ac-bordeaux.fr

Pour information, les PFMP sont suspendues également jusqu'à nouvel ordre ainsi que les conseils de classe. Pour les élèves des classes de TPAR et TELEC, la continuité pédagogique sera assurée.

Par ailleurs, pour prendre connaissance des informations importantes relatives à l'évolution de la situation, nous vous demandons de consulter le site du lycée ainsi que le Facebook de l'établissement.

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous, et particulièrement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

**Gisèle JANVIER**  
**Provisure**

**Téléphone :**  
05-59-06-04-44

**Fax :**  
05-59-06-56-21

**Mé :**  
pr.0640026f  
@ac-bordeaux.fr

**Adresse postale :**  
25 rue Louis Barthou  
64110 Gelos

La Provisure, Gisèle JANVIER

